

PROJETS VOLET II

GRILLE D'ANALYSE 2009-2010

1. Impact positif sur les ressources des milieux forestiers (20 points)

Développement local

- Est-ce que le projet permet aux secteurs d'activités qu'il touche de se consolider ou de se développer davantage ?
- Est-ce que le projet a des impacts économiques pour le secteur récréotouristique?
- Est-ce que le projet sera viable pour de nombreuses années ?
- Est-ce que le projet favorise la consolidation ou la création d'emplois dans le milieu local ou régional ?
- Est-ce que le projet contribuera à la création ou à la consolidation de la pratique d'activités structurées ?
- Est-ce que le projet touche à des activités qui ont un caractère saisonnier ou plutôt annuel ?
- Est-ce que le projet touche plusieurs entreprises dans plusieurs secteurs d'activités ?
- Est-ce que le projet aura des résultats utilisables à une plus large échelle que celle de sa zone d'expérimentation; est-il exportable ?
- Est-ce que le projet est réalisé en parti ou en totalité sur les terres publiques?

Intérêt – utilisation par la population

- Est-ce que le projet permet la pratique d'activités autant pour la population locale que pour les touristes ?
- Est-ce que le projet permet la pratique d'activités complémentaires ou en harmonie avec les activités situées à proximité ?
- Est-ce que le projet apporte quelque chose de nouveau aux activités existantes ?
- Est-ce que le projet est accessible à la population?

Gestion intégrée des ressources - concertation

- Est-ce que le projet favorise la gestion intégrée des ressources et l'harmonisation des usages en milieu forestier ?
- Le projet est-il un outil de concertation facilitant l'échange sur l'aménagement forestier ?
- Est-ce que le projet ouvre la voie à une utilisation plus éclairée des ressources du milieu forestier ?

Conservation – protection - biodiversité

- Est-ce que le projet est un modèle de saines pratiques forestières ?
- Est-ce que le projet conduit à la conservation, ou mieux, à l'amélioration de la biodiversité du milieu forestier ?

Productivité forestière

- Est-ce que le projet augmente la productivité des ressources du milieu forestier ?
- Est-ce que le projet améliore globalement la qualité des ressources du milieu forestier ?

- Est-ce que le projet permet le développement de techniques innovatrices dans l'aménagement forestier ?

2. Intégration sans la notion multiressource et pertinence du lien avec le milieu forestier

(20 points):

- Est-ce qu'il y a plusieurs ressources qui sont impliquées dans le projet ?
- Est-ce qu'il y a une synergie évidente entre les ressources qui sont impliquées dans le projet?
- Est-ce que le projet vient s'insérer dans un milieu qui a déjà une vocation d'usage multiressource ?
- Est-ce que le projet est un élément venant répondre à une préoccupation de planification ou de gestion intégré des ressources du milieu forestier ?
- Est-ce que le projet assure une cohabitation harmonieuse et ne crée pas de nuisance à l'égard du voisinage?

3. Création d'emploi (3 points) :

- Quel est le pourcentage du budget total consacré aux salaires dans le projet ?
 - 1 point pour 40% à 59%
 - 2 point pour 60% à 79%
 - 3 point pour 80% à 99%

4. Intérêt d'utilisation du public (3 points) :

- Est-ce que le projet sera perçu par le public comme intéressant à visiter ou à utiliser ?
- Est-ce que le projet sera suffisamment diffusé dans le milieu pour être visité ou utilisé ?
- Le projet sera-t-il accessible gratuitement ? (si oui 1 point)

5. Information du public sur la mise en valeur des ressources du milieu forestier (5 points) :

Éducation

- Est-ce un projet ouvert à une large clientèle ou à un groupe restreint ?
- Est-ce un projet qui touche à une clientèle d'enfants, d'adolescents ou d'adultes ?
- Est-ce un projet qui demande la participation active du public qui le visite ?

Consultation et vulgarisation

- Est-ce que la population a été consultée au préalable sur le projet ?
- Quels seront les moyens de diffusion mis en place pour faire connaître le projet au public ?

6. Intégration aux priorités des secteurs d'activités de la région (10 points) :

- Est-ce un projet qui s'inscrit dans un ou plusieurs secteurs d'activités au niveau régional identifiés à la première page du document 8 ?
- Est-ce un projet qui rejoint peu, moyennement ou beaucoup les priorités identifiées dans les secteurs d'activités détaillés à la première page du document 8 ?
- Est-ce un projet qui aura peu, moyennement ou beaucoup d'impact dans les secteurs d'activités où il s'inscrit ?

7. Intégration aux activités du territoire (locales - MRC) (12 points) :

- Est-ce un projet qui rejoint peu, moyennement ou beaucoup les priorités identifiées dans les secteurs d'activité détaillés à la seconde page du document 8 ?
- Est-ce un projet qui est appuyé par une ou plusieurs municipalités ?
- Est-ce un projet qui est valorisé par une ou plusieurs municipalités ?
- Est-ce un projet qui est appuyé par une ou plusieurs MRC ?
- Est-ce un projet qui est valorisé par une ou plusieurs MRC ?

8. Rayonnement du projet (7 points) :

- Est-ce un projet qui a une envergure territoriale au niveau de la municipalité, de la MRC ou de la région des Laurentides ?
- Est-ce un projet qui rejoint une clientèle locale, régionale ou nationale et internationale ?
- Est-ce un projet qui a un bon potentiel d'achalandage ?

9. Intégration dans un projet à long terme (10 points) :

- Est-ce un projet qui vient s'intégrer dans un milieu qui est déjà en utilisation ou en développement multiressource ?
- Est-ce un projet qui vient s'intégrer dans un plan d'affaires ou un plan de développement multiressource ou autre ?
- Est-ce un projet dont la pérennité est assurée? (5 points)
- Est-ce un projet qui se réalise naturellement et normalement en plusieurs phases ?